

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE 83840 LA ROQUE-ESCLAPON**

SEANCE DU VINGT CINQ MAI DEUX MILLE VINGT ET UN

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 09

Date de convocation

Date d'affichage

17 Mai 2021

17 Mai 2021

N° 29_2021

L'an Deux Mille Vingt un, le Vingt-cinq du mois de MAI, à dix-huit heures trente minutes, Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame **PEREZ LEROUX Nathalie, Maire de la Commune**, Conseillère Départementale.

Présents : PERRIMOND Bernard, PERRIMOND Jean-Noël, et BELISAIRE Thomas, Adjoint. Mesdames BREZINA Yana, MOREL Annick, Conseillères Municipales, BELISAIRE Louis, ORSET Loic, BONOME Stéphane, Conseillers Municipaux.

Absent : FABRE Guillaume

Secrétaire de séance : Mme BREZINA Yana.

Objet : Tarifs de la location 2021 - Gîte « Le Presbytère » avec l'U.C.P.A.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n° 38 du 10 Juillet deux mille vingt, il a été fixé les tarifs de location du gîte communal « Le Presbytère » avec la Direction du Centre U.C.P.A. « La Roque Lachens ».

Madame le Maire propose de fixer le montant de la location à percevoir sur la base de l'indice INSEE revalorisé pour la période du 14 Juin au 26 Septembre 2021.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents décide d'adopter les tarifs suivants :

- **Semaine stagiaire, forfait de 5 jours/4 nuits : 28.07 €**
- **Forfait de 4 jours/3 nuits : 21.05 €**
- **Forfait de 3 jours/2 nuits : 14.03 €**
- **Nuitée UCPA : 7.01 €**
- d'autoriser son Maire à signer l'avenant nécessaire à la convention établie le 1^{er} Avril 2011 avec la Direction de l'U.C.P.A.

Fait et délibéré en Mairie de La Roque-Esclapon, le jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPÔT EN PRÉFECTURE
Le : 04 AOUT 2021
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
Le : 04 AOUT 2021
Le Maire

Madame le Maire,
Nathalie PEREZ LEROUX

